

Liste des recommandations

Composition des Comités d'habitants

n°	Recommandation	
1	Pour assurer la diversité du recrutement, définir des priorités dans les tirages au sort pour favoriser les catégories ou les rues mal représentées en nombre de membres. Porter l'effectif de chaque CdH à 24.	Ces règles seront appliquées dès le renouvellement des CdH qui interviendra après l'opération de communication du maire (cf. recommandation n° 7).
2	Effectuer les nouveaux recrutements et les tirages au sort à la mairie avec la participation d'un membre désigné par le CdH concerné.	Ces règles seront appliquées dès le prochain renouvellement des CdH
3	Créer un document qui explique en termes simples ce qu'est un CdH, comment il fonctionne, pourquoi c'est intéressant et important d'y participer, et comment on peut en devenir membre.	La rédaction de ce document sera faite par les membres du groupe de travail.
4	Organiser une rencontre préalable des candidats avec un élu et un membre actif du CdH pour lui expliquer le rôle du CdH.	A faire dès maintenant
5	Organiser des formations des membres des CdH et des comités thématiques sur les sujets complexes.	On décidera des formations requises à chaque création d'un comité thématique.
6	Officialiser la création du Comité Inter-quartiers.	Lors de l'opération de communication du maire

Comment rendre effective la communication entre les élus et les Comités d'habitants ?

7	Organiser avec M. le maire une campagne de communication montrant l'importance qu'il attache à la démocratie participative.	C'est la relance de la démocratie participative (conseil municipal, réunions publiques, site de la ville, le Mag...) qui interviendra prochainement
8	Organiser une journée de formation à la démocratie participative pour les CdH et les élus.	Avant la fin du 1er trimestre 2018.
9	Présenter les Plans Pluriannuels d'Investissement aux CdH et dans toutes les réunions de quartier.	Sera fait après la publication du budget municipal au 2 ^{ème} trimestre 2018.
10	Commencer chaque réunion de CdH par un bulletin d'information présenté par les élus référents concernant les projets prévus et en cours dans le quartier et dans la ville.	Cette pratique sera encouragée par Monsieur le maire.
11	Permettre aux CdH de consulter la partie non confidentielle de la lettre de mission des bureaux d'étude chargés de préparer des propositions.	Communication à faire dès la signature des contrats avec les bureaux d'étude.

12	Aborder tous les aspects de la vie municipale dans les CdH, pas seulement les problèmes de quartiers.	A prendre en compte dès maintenant dans les ordres du jour des CdH. A charge pour les élus référents de couvrir les sujets eux-mêmes ou de faire intervenir les conseillers municipaux en charge
13	Réunir 3 fois par an le Conseil Participatif pour une réunion de concertation avec le maire.	Planifier la première réunion dès que possible après l'opération de relance.

Comment optimiser la communication entre le Comités d'habitants et les habitants ?

14	Organiser périodiquement un évènement sur la démocratie participative avec les habitants, avec projection de film et intervention de conférenciers extérieurs	A prévoir lors des forums des associations et lors de l'accueil des nouveaux Fontenaisiens.
15	Organiser chaque mois un "Café Citoyen" dans un des 5 quartiers.	Le calendrier de ces rencontres sera affiché sur les panneaux de la ville et dans le Mag. Il y aura donc 2 cafés citoyens par an dans chacun des 5 quartiers.
16	Ouvrir à titre expérimental les réunions des comités d'habitants aux Fontenaisiens.	Pourra commencer dès que les réunions des CdH seront annoncées dans le Mag, sur le site de la ville et par affichage.
17	Mettre un trombinoscope des membres des CdH qui le souhaitent sur le site internet de la ville et le distribuer lors des réunions et des conseils de quartier.	Dès que les aménagements auront été faits sur le site internet de la ville.
18	Faciliter l'accès à la rubrique "Votre quartier" sur le site internet de la ville, et la compléter par une rubrique "Démocratie participative" pour les comités thématiques.	Dès que les aménagements auront été faits sur le site internet de la ville.
19	Publier les comptes-rendus des CdH sur le site de la ville. Chaque compte-rendu inclura un tableau à jour des points suivis par le comité.	Selon un format normalisé qui sera défini par Mmes Gagnard et Mercadier.
20	Inclure les points soulevés par le formulaire de contact dans les tableaux de suivi des CdH.	Mmes Gagnard et Mercadier signaleront ces points lors des réunions de CdH pour qu'on puisse les inclure dans le tableau de suivi.
21	Créer une page Facebook pour chaque CdH.	A l'initiative des CdH
22	Pour chaque CdH créer une liste d'adresses mail des habitants qui souhaitent recevoir systématiquement les comptes-rendus de leurs réunions.	A l'initiative des CdH, en prenant des précautions pour éviter le piratage de ces listes.

Quels changements doit-on apporter aux réunions publiques ?

23	Préparer l'ordre du jour des réunions de quartier avec les CdH concernés. Convenir d'une répartition du temps de parole dans ces réunions.	Modus vivendi à trouver lors de la préparation des prochaines réunions publiques.
----	--	---

24	Faire des comptes-rendus des réunions de quartier et des diagnostics en marchant et les publier sur le site de la ville.	A faire dès la prochaine réunion de quartier. Rédacteurs : CdH, élus référents, Mme Bonnefoy pour la partie technique
----	--	--

Comment faire en sorte que les Comités d'habitants traitent efficacement les problèmes des quartiers ?

25	Créer un service/secrétariat "démocratie participative" pour soutenir, développer et organiser les actions en matière de démocratie participative.	Dès que les moyens de la ville le permettront. Pas en 2018.
26	Officialiser le rôle des animateurs de CdH. En prévoir au moins deux par CdH.	A faire immédiatement.
27	Généraliser l'usage d'un tableau de suivi semblable à celui de Blagis-Gare dans tous les CdH. Publier ce tableau sur le site de la ville dans les comptes-rendus de réunion des CdH. Indiquer pour chaque point qui est chargé d'agir et dans quel délai. A chaque réunion de CdH, passer en revue tous les points du tableau jusqu'à leur résolution.	A l'initiative des CdH

Peut-on attendre plus de propositions des Comités d'habitants ?

28	Faire une expérience de budget participatif à Fontenay.	Première expérience à faire en 2018. Définir le ou les projets avant l'été pour une réalisation à la rentrée.
----	---	--

Comment faciliter la création de groupes de travail pour traiter de projets transversaux ?

29	Constituer des comités thématiques sur les sujets majeurs.	Créer ces comités après la relance sous contrôle du comité interquartiers.
----	--	--

Comment suivre la mise en œuvre de ces recommandations ?

30	Créer un Groupe de Suivi des pratiques de Démocratie Participative, qui se réunira deux à trois fois par an pour vérifier l'efficacité de la nouvelle organisation.	Réunir ce Groupe une première fois 3 mois après la relance.
----	---	---